

**3<sup>e</sup> édition**

**2023**  
**Rapport**  
**ESG**

**Smalt Capital**  
10 boulevard Ralli  
CS 40025  
13272 Marseille  
Cedex 08



**SMALT**  
CAPITAL

Photo de couverture

©Rayyân  
Août 2023, Marseille  
from : Unsplash

Rédaction et mise en page  
Anne-Laure DUMAS  
Frédérique PRACA



Smalt Capital  
10 boulevard Ralli  
CS 40025  
13272 Marseille  
Cedex 08

[smaltcapital.com](https://smaltcapital.com)

**2023**

# Rapport ESG

## **Sommaire**

**ÉDITO**

**INTRODUCTION**

**CHRONOLOGIE ESG**

**NOS FONDS**

**NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEUR**

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**

**BILAN**

**RÉALISATIONS ESG**

**PERSPECTIVES**

# Edito

**En 2023, notre parcours ESG a été ponctué par deux évènements majeurs.**

Tout d'abord, le renforcement de notre pôle énergies renouvelables (ENR) avec le lancement du FCPR ENERGREEN en juin 2023, notre premier fonds dédié à la transition énergétique pour une clientèle de particuliers, accessible à partir de 1000 euros. De plus, SMALT ENR, l'équivalent institutionnel d'ENERGREEN, lancé sur le marché fin 2022, a réussi à déployer près de 30 millions d'euros en moins de 10 mois, confirmant ainsi la pertinence de sa thèse d'investissement. Notre équipe, spécialisée dans la transition énergétique, travaille activement pour accompagner les dirigeants de projets d'infrastructures ENR, principalement dans le domaine du photovoltaïque.

Par ailleurs, la note attribuée par les PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) fin 2023 est très encourageante. Ces résultats nous placent au-dessus de la médiane des autres sociétés de gestion, validant ainsi nos efforts constants au fil des dernières années. Cela témoigne de l'engagement continu de l'ensemble de nos équipes à toutes les échelles de notre société de gestion. Il est important de rappeler que depuis quatre ans, la majorité des fonds mis sur le marché par Smalt Capital adoptent une démarche engagée. Ces fonds se classent ainsi soit Article 8 ou Article 9 au sens du Règlement SFDR ou ont adopté une démarche significativement engagée dans le cadre de la gestion des participations en portefeuille en termes d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Ce troisième rapport ESG constitue une étape importante pour évaluer les progrès accomplis au cours des trois dernières années. Nous avons choisi de présenter les résultats de l'année 2023 en suivant les huit Objectifs de Développement Durable (ODD) sur lesquels s'appuie la politique ESG de Smalt Capital, alignant ainsi nos objectifs avec nos actions concrètes sur le terrain. Cette approche permet une analyse globale, mettant en lumière les initiatives de nos participations ainsi que celles entreprises en interne par Smalt Capital.

**Notre philosophie demeure inchangée : nous sommes convaincus de l'importance d'intégrer les critères ESG dans notre activité de capital-investissement. Nous croyons fermement que les entreprises qui intègrent ces critères dans leur stratégie de développement sont celles qui offriront les meilleures perspectives de croissance à long terme.**

Bonne lecture à tous.

## **Frédérique PRACA**

Directrice Juridique  
& Référente ESG  
Smalt Capital



# Introduction

## Présentation de la société de gestion

Fondée en 2000, Smalt Capital est une société de gestion qui se distingue par son accompagnement financier, technique et humain des dirigeants d'entreprises et plus récemment, des développeurs de projets du secteur des énergies renouvelables.

### Ses métiers

Smalt Capital intervient sur deux métiers essentiels : le capital-investissement, en fournissant des financements en fonds propres et quasi-fonds propres à des entreprises françaises non cotées à toutes les étapes de leur développement (amorçage, développement et transmission), et sur le financement d'infrastructures dans le domaine des énergies renouvelables, depuis 2022.

La société de gestion conseille également la Région Sud à travers ses filiales PACA Emergence depuis 2014 et Région Sud Investissement (RSI) pour son compartiment prêt depuis 2019. Smalt Capital assure depuis décembre 2021 une mission de suivi des participations et la stratégie de désinvestissement de deux portefeuilles d'entreprises : RSI 1 et RSI 2. Début 2022, Smalt Capital a remporté un nouvel appel d'offre lancé par la Région Sud Investissement pour la mise en oeuvre de la stratégie d'investissement et de désinvestissement de son nouvel outil en capital : RSI REACT EU.

En 2021, Smalt Capital a été sélectionnée aux côtés d'Eurazeo dans le cadre du déploiement du dispositif « Obligations Relance ». Doté de 1,7 milliard d'euros ce dispositif est l'un des volets du Plan Relance du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.

### Son histoire

En 2019, Smalt Capital a connu un changement de gouvernance avec la montée au capital de deux collaborateurs historiques : Arnaud CHIOCCA en qualité de Directeur Général et Directeur des Investissements et Frédéric CONENNA, comme Directeur Administratif et Financier. Adossée dans le même temps à la Caisse d'Epargne CEPAC, un acteur bancaire majeur de la région Sud, la société de gestion a dès lors affiché l'ambition de renforcer son leadership régional. Cette nouvelle orientation a été soutenue par le lancement de plusieurs fonds novateurs et responsables<sup>1</sup>, visant à concrétiser cette stratégie.

Sous l'impulsion de cette nouvelle direction et avec le soutien de plusieurs collaborateurs engagés, Smalt Capital a initié une nouvelle dynamique en matière d'ESG (Environnement, Social et de Gouvernance). Avec une équipe comptant près d'une quarantaine de collaborateurs, Smalt Capital se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur dans l'accompagnement des dirigeants sur son territoire.

## LES CHIFFRES DEPUIS L'ORIGINE

**24 ans**  
d'expérience et d'accompagnement

**+400**  
entreprises accompagnées

**+1,2 Md€**  
de fonds gérés ou conseillés

**AU 31/12/2023**

**91**  
entreprises en portefeuille

**38**  
collaborateurs

**426 M€**  
de fonds gérés ou conseillés

**93 M€**  
déployés en 2023

**23**  
opérations réalisées en 2023

<sup>1</sup> cf. page 6 liste des fonds

# Chronologie ESG

## Les dates clés de l'ESG chez Smalt Capital

Chez Smalt Capital, tous les services se mobilisent depuis plusieurs années pour faire évoluer nos pratiques, tant au niveau de notre métier que dans notre quotidien. Grâce aux engagements et aux convictions de chacun, nous progressons vers un avenir plus responsable.

Nos équipes sont en ordre de marche pour identifier régulièrement de nouvelles actions visant à améliorer notre démarche ESG. Chaque étape franchie témoigne de notre détermination à intégrer des pratiques durables et éthiques dans toutes nos activités.

### 2016 à 2018

Signataire des **Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI)**

Adhésion à la Charte d'engagement des investisseurs pour la croissance de **France Invest**

Signatory of:



### 2019

Changement de nom et arrivée de la **Caisse d'Epargne CEPAC**, un acteur bancaire investi dans le développement économique et social de son territoire, marquant ainsi le début d'une nouvelle dynamique pour Smalt Capital en matière d'ESG

### 2020

Création d'une **commission ESG** et renforcement de la politique ESG à deux reprises

Signataire de la Charte Parité de **France Invest**

Adhésion à l'association marseillaise **Ambition Capital**, qui vise à promouvoir les bonnes pratiques au sein du capital-investissement pour les acteurs de la région Sud



## 2021

Lancement du **FCPR ECO RESPONSABLE<sup>1</sup>** et obtention du Label Relance pour ce fonds

Participation au déploiement du dispositif **Obligations Relance<sup>1</sup>**

Smalt Capital remporte plusieurs appels d'offre émis par **Région Sud Investissement** lui permettant de renforcer sa position d'acteur majeur du capital-investissement en région Sud



## 2022

Lancement de **SMALT ENR<sup>1</sup>**

Classement **Article 8** de deux fonds professionnels

Renforcement de la politique ESG

Publication du **1<sup>er</sup> rapport ESG**

## 2023

Lancement du **FCPR ENERGREEN<sup>1</sup>**

Déploiement de près de 30 M€ en 10 mois, validant la thèse d'investissement de SMALT ENR

Renforcement de la politique ESG

Obtention d'une note supérieure à la médiane du marché par les PRI : Smalt Capital affirme sa position d'acteur clé dans le domaine de l'investissement responsable

### Note attribuée par les PRI en 2023

Mesure de construction et de transparence	★★★★★
Capital-investissement	★★★★★
Infrastructure	★★★★☆
Gouvernance et stratégie	★★★★☆

<sup>1</sup> cf. détail sur descriptif du fonds page suivante

# Nos fonds

## SUD HORIZON

Lancé en juin 2020, le FPCI SUD HORIZON a pour objectif d'accompagner les entreprises du territoire dans leur développement. Soutenu par de nombreux acteurs incontournables (Caisse d'Épargne Côte d'Azur, Caisse d'Épargne CEPAC, Caisse d'Épargne Capital, la Banque Populaire Méditerranée, la CCI Nice Côte d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur, la CCI Aix Marseille Provence et Allianz France), SUD HORIZON intervient sur des opérations de fonds propres et quasi-fonds propres principalement sur l'axe Nice-Marseille. Il prend des participations minoritaires dans des PME non cotées, avec des tickets d'investissement allant de 1 à 3 millions d'euros. Le fonds privilégie des entreprises ayant un chiffre d'affaires minimum d'environ 5 millions d'euros. Ce fonds est classé Article 8 au sens du Règlement européen SFDR.

En savoir plus : <https://www.smaltcapital.com/lancement-du-fpci-sud-horizon>

## RUNAISSANCE

Lancé en octobre 2020, le FPCI RUNAISSANCE a pour objectif de soutenir les PME en croissance sur le territoire de la Réunion. Il accompagne les entreprises ayant besoin de renforcer leurs fonds propres et quasi-fonds propres dans un contexte de relance post-crise sanitaire. Ce fonds est classé Article 8 au sens du Règlement SFDR.

En savoir plus : <https://www.smaltcapital.com/le-fpci-runaissance-accueil-le-credit-agricole-de-la-reunion>

## OBLIGATIONS RELANCE

En 2021, la société de gestion a été sélectionnée aux côtés d'Eurazeo Investment Manager, Trocadero Capital Partners et Zencap Asset Management dans le cadre du dispositif « Obligations Relance ». Doté de 1,7 milliard d'euros, ce dispositif constitue l'un des volets du Plan Relance du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance visant à soutenir les PME-ETI dans leur croissance et leur transformation à la suite de la crise économique résultant de la pandémie.

En 2023, la part déployée par Smalt Capital a permis de financer 6 participations pour un montant total de près de 54 millions d'euros. Au total, depuis 2022, ce sont 9 sociétés financées pour 100 millions d'euros.

En savoir plus : <https://www.smaltcapital.com/dispositif-obligations-relance>

## ECO RESPONSABLE

En juin 2021, Smalt Capital a lancé le premier fonds français agréé de capital-investissement s'engageant de manière significative en matière d'ESG. Labellisé Relance, le FCPR ECO RESPONSABLE a pour mission d'accompagner les PME françaises dans leurs projets de croissance tout en améliorant la prise en compte des critères ESG dans l'exercice de leurs activités. Son objectif est de donner du sens à l'épargne des investisseurs en contribuant à la relance de l'économie française majoritairement en région Sud et à une croissance plus responsable grâce à l'intégration des critères ESG. Ce fonds est classé Article 8 au sens du Règlement SFDR.

En savoir plus : <https://www.smaltcapital.com/lancement-du-fcpr-eco-responsable>

## SMALT ENR

Le lancement du fonds SMALT ENR en octobre 2022 s'accompagne de la création au sein de la société de gestion d'un nouveau pôle exclusivement dédié au financement des énergies renouvelables. Ce nouveau fonds innove sur le marché en proposant une solution de financement obligataire pour les phases de développement des projets ENR. SMALT ENR s'adresse aux porteurs de projets d'énergies d'origine renouvelable, opérant majoritairement dans le secteur du photovoltaïque, présents sur l'ensemble du territoire français. Ce fonds est classé Article 9 au sens du Règlement SFDR.

En savoir plus : <https://www.smaltcapital.com/smalt-enr-le-nouveau-fonds-dedie-a-la-transition-energetique>

## ENERGREEN

Le FCPR ENERGREEN a été lancé en juin 2023 avec pour ambition de rendre l'investissement dans les infrastructures d'énergies renouvelables accessible aux particuliers. Avec un minimum de souscription de 1000 €, ENERGREEN démocratise un type d'investissement généralement réservé aux investisseurs institutionnels. Il permet de financer le secteur des ENR, notamment l'éolien, le solaire, l'hydraulique et la méthanisation. Il s'inscrit pleinement dans la continuité de SMALT ENR. Ce fonds est classé Article 9 au sens du Règlement SFDR.

En savoir plus : <https://www.smaltcapital.com/lancement-du-fcpr-energreen>

# Notre démarche d'investisseur

Notre politique ESG vise à formaliser une approche pragmatique, tenant compte à la fois de la taille et des moyens des sociétés financées, tout en cherchant à concilier performances économiques et impacts ESG. Notre philosophie consiste à être proactif, incitant ainsi l'ensemble des entreprises financées à progresser dans la prise en compte des critères extra-financiers. Il est important de souligner que notre politique ESG s'adapte en fonction de la typologie des fonds que nous gérons : fonds multisectoriels, les fonds dédiés à la transition énergétique, ainsi que les investissements réalisés dans le cadre du dispositif Obligations Relance.

## Prise en compte des critères ESG dans le processus d'investissement

### 1 PREINVESTISSEMENT

Dans cette phase, nous intégrons les critères ESG dans notre processus de prise de décision d'investissement. Certains secteurs d'activité sont ainsi exclus, en accord avec notre politique ESG, et des règlements de fonds peuvent prévoir des exclusions supplémentaires. Des due diligences ESG approfondies sont réalisées pour évaluer les performances extra-financières des entreprises ciblées. De plus, les entreprises s'engagent à adopter une démarche active de progrès en matière d'ESG. Les pactes d'actionnaires incluent également une clause RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) pour renforcer cet engagement.

### 2 ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE

Nous intervenons en tant qu'actionnaire minoritaire ou en investissant en titres donnant accès au capital, sans intervenir dans la gestion opérationnelle. Les entreprises en portefeuille disposent d'un comité décisionnel collégial auquel nous participons activement. Pour celles qui n'ont pas de comité dédié, nous organisons des réunions spécifiques de suivi.

Nous nous engageons aux côtés des dirigeants pour élaborer un plan d'action ESG cohérent. Habituellement, nous identifions 3 à 4 actions clés qui s'inscrivent dans le projet de développement de l'entreprise. Ces objectifs sont quantifiés et assortis d'indicateurs de performance, régulièrement évalués sur une période de 3 à 5 ans.

Toutes nos participations reçoivent notre enquête ESG annuelle, ce qui nous permet d'avoir une vision globale de la situation de l'entreprise ainsi que de notre portefeuille de participations.

### 3 CESSION

Lorsque nous cédonns une participation à un tiers non associé, nous partageons notre politique ESG avec lui et lui rendons compte des questions ESG relatives à l'entreprise, sous réserve de l'accord de celle-ci.

## PARTICULARITES

**Pour les fonds catégorisés Article 8 au sens du Règlement SFDR**, tels que les FPCI SUD Horizon et RUNaissance, ainsi que le FCPR ECO RESPONSABLE, en plus de l'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement, nous prenons en compte le risque de durabilité. Ce risque inclut les risques environnementaux, tels que ceux liés au changement climatique et à la pollution, les risques sociaux, comme la rémunération des employés et les conditions de travail, ainsi que les risques de gouvernance, incluant les pratiques managériales et organisationnelles qui pourraient potentiellement causer un impact négatif sur les actifs de la société. Actuellement, ces fonds ne visent pas explicitement l'investissement durable, mais ils promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'Article 8 du règlement SFDR.

**Pour les fonds dédiés aux énergies renouvelables**, Smalt Capital a mis en place un pôle d'activité spécialisé en 2022. Ce pôle vise à gérer des fonds spécifiques dans le domaine des énergies renouvelables afin de promouvoir la production d'énergie verte. Le fonds professionnel Smalt ENR et le FCPR ENERGREEN sont classés Article 9 au sens du Règlement SFDR.

**Pour les investissements réalisés dans le cadre du dispositif Obligations Relance**, les critères ESG exigent des exclusions sectorielles strictes, telles que les activités liées aux armes, à la pornographie ou à la spéculation financière sur les denrées alimentaires. De plus, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont imposés, notamment en termes de gestion des déchets, de respect des droits de l'homme, de sécurité au travail et d'intégrité organisationnelle.

## L'intégration des critères ESG tout au long du processus d'investissement

### Due diligence ESG

Pré-investissement  
Détection  
Cessions

### Stratégie investissement

Approche best-in-progress  
Exclusion sectorielle  
Engagement actionnarial

### Questionnaire ESG

Suivi annuel  
Scoring ESG

### Feuille de route ESG

Fixation d'objectifs  
Accompagnement des dirigeants

### Reporting ESG

Conformément au règlement SFDR  
Reporting aux investisseurs

### Cession

Compte rendu des actions ESG menées par l'entreprise

# Politique ESG

## Actualisations en 2023

Chaque année, Smalt Capital actualise sa politique ESG pour rester en phase avec les évolutions du marché et consolider son expertise. Nos équipes s'engagent activement dans ce processus, cherchant continuellement à perfectionner notre approche et à offrir des directives claires et efficaces à nos participations.

### 1) Nouvelles exclusions dans le secteur d'activité

L'industrie du pétrole a été ajoutée à l'industrie minière et du charbon, déjà présentes dans notre politique ESG. Également, depuis 2023, sont exclues toutes activités susceptibles de contribuer de façon significative au changement climatique : les combustibles fossiles non-conventionnels incluant la fracturation, les sables bitumineux, le méthane de houille, le pétrole extra-lourd, l'exploitation des eaux profondes et de l'Arctique. Pour rappel, certains règlements de fonds prévoient des exclusions supplémentaires.

### 2) La biodiversité

Depuis la mise à jour de notre politique ESG en 2023, tous les nouveaux investissements réalisés en 2024 intègrent les mesures prises par les sociétés financées pour préserver la biodiversité ou qu'elles projettent d'adopter. Cela englobe notamment la limitation de l'urbanisation des sols, la lutte contre la désertification et la déforestation, le renforcement de la gestion écologique des espaces verts, l'adoption d'une politique de gestion des déchets axée sur le recyclage, ainsi qu'une gestion durable des ressources en eau et en énergie

### 3) Gestion des controverses

En 2023, Smalt Capital a instauré une politique de gestion des controverses pour l'ENR. Conformément à cette politique, nos fonds s'abstiennent d'investir dans des sociétés impliquées dans des controverses sévères, telles que le travail des enfants ou le déversement de déchets toxiques. Cette approche démontre notre engagement envers nos valeurs ESG et garantit l'intégrité de nos investissements.

Notre politique ESG est à retrouver sur notre site internet : [https://www.smaltcapital.com/assets/Politique\\_ESG\\_2024\\_SMALT-CAPITAL.pdf](https://www.smaltcapital.com/assets/Politique_ESG_2024_SMALT-CAPITAL.pdf)

## Commission ESG

Au sein de Smalt Capital, une commission dédiée aux engagements ESG a été instituée dès 2020 afin de garantir une application cohérente de notre politique. Cette commission, regroupant diverses équipes de l'entreprise, se réunit régulièrement, au moins deux fois par an. Elle rassemble la Direction Générale, le/la Référent(e) ESG, qui assure également les fonctions de Directeur/trice Juridique, certain(e)s Gérant(e)s des fonds, le/la Directeur/trice du Développement, le pôle RCCI, ainsi que le service Marketing et Communication. La mission de cette commission est d'assister la Direction Générale dans la prise de décisions stratégiques et opérationnelles relatives à l'Investissement Responsable. Cela inclut notamment la supervision de l'intégration efficace des considérations ESG dans l'ensemble de l'organisation, ainsi que la vérification de la mise en œuvre adéquate de nos pratiques d'investissement responsable.



# Les ODD

## Impact ESG : Analyse des résultats de nos participations et de Smalt Capital

Dans un monde où les enjeux environnementaux, sociaux et économiques sont de plus en plus prégnants, les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies se sont imposés comme une ligne directrice fiable à suivre pour de nombreuses entreprises et institutions. Ils permettent de poser un cadre et d'englober 17 thématiques clés liées aux enjeux de notre monde.

Pour l'élaboration de la politique ESG, Smalt Capital s'est notamment appuyé sur 8 ODD afin d'élaborer sa ligne directrice, ainsi que sur d'autres réglementations relatives à la finance durable (les principes directeurs des Nations Unies, l'Article 29 de la loi relative à l'Énergie et au climat, la Charte d'Engagement de France Invest).

Pour ce troisième rapport ESG, nous avons décidé d'analyser les résultats de nos participations à travers le prisme des 8 ODD qui ont servi de fondement à notre Politique ESG. Cette approche nous permet d'aborder toutes les grandes thématiques liées à nos valeurs, tant au niveau de nos investissements que de notre gestion interne.



# ODD 3

## Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

Chez Smalt Capital, l'ODD 3 revêt une importance primordiale tant au sein de notre société que parmi les entreprises que nous accompagnons. Nous reconnaissons que le capital humain est la principale richesse d'une entreprise et nous accordons ainsi une attention particulière à la promotion du bien-être de nos collaborateurs et de ceux de nos participations.

- **Association du personnel de Smalt Capital (APSC)** : similaire à un Comité d'Entreprise dans son fonctionnement, l'association organise et finance des activités telles que des cours de sport et des événements. Elle favorise le bien-être et la cohésion des équipes.

- **Initiatives pour promouvoir le sport et le bien-être** : nous encourageons activement la pratique d'activités physiques en offrant des cours de natation, de pilates, de tennis ou en remboursant partiellement les abonnements sportifs de nos collaborateurs. De plus, des séances de massages assis sont proposées pour favoriser la détente et la relaxation. Des événements informels sont également organisés tout au long de l'année (déjeuners, apéritifs...) pour renforcer les liens et favoriser une culture d'entreprise positive.

- **Préparation à la retraite** : à partir de 55 ans, les collaborateurs qui le souhaitent ont la possibilité de réaliser une simulation de leurs droits à la retraite via un organisme externe.

**Source :**

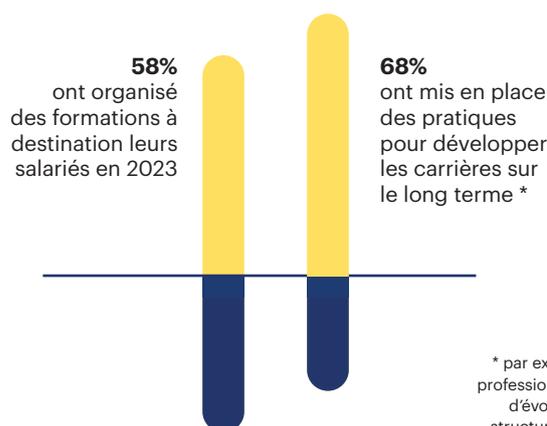
<sup>1</sup> France Invest, Etude sur la parité dans le capital-investissement, Juin 2023 - [https://www.franceinvest.eu/wp-content/uploads/2023/06/Etude-sur-la-parite-dans-le-capital-investissement\\_2023.pdf](https://www.franceinvest.eu/wp-content/uploads/2023/06/Etude-sur-la-parite-dans-le-capital-investissement_2023.pdf)



### Auprès de nos participations ayant répondu au questionnaire

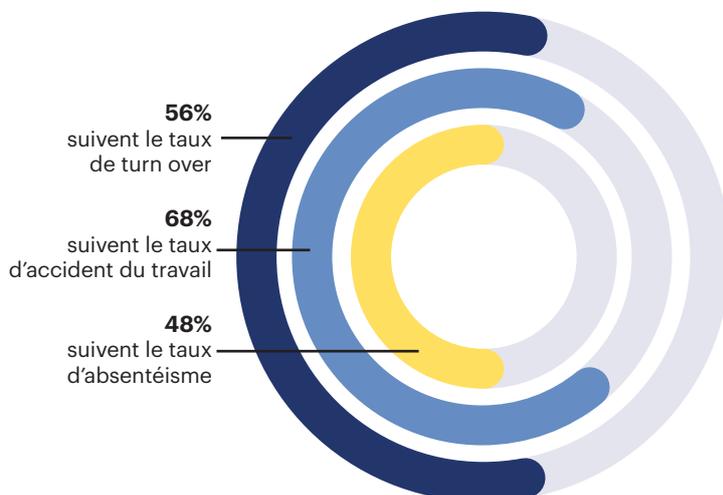
Nous utilisons le questionnaire ESG chaque année pour évaluer et accompagner nos partenaires dans l'amélioration de leurs pratiques sociales. Les points analysés incluent notamment : **le suivi et le développement des carrières à long terme, la protection des collaborateurs, les plans de formations, les dispositifs d'épargne salariale, ainsi que le suivi du taux de rotation du personnel, des accidents du travail et de l'absentéisme.** Ces indicateurs visent à garantir un environnement de travail sûr, inclusif et propice au bien-être de tous.

#### Formations et carrières



\* par exemple : évaluation professionnelle, proposition d'évolution ou mobilisé, structuration du parcours, valorisation des VAE...

#### Suivi des collaborateurs



# ODD 5



## Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes

Chez Smalt Capital, nous promovons activement la parité. Nous adhérons à la Charte Parité de France Invest, qui comporte 30 engagements en faveur de l'égalité des sexes, et nous étudions la possibilité d'adhérer à une deuxième charte en 2024 afin de partager et promouvoir les bonnes pratiques pour éviter toute forme de sexisme en entreprise.

Au 31 décembre 2023, nous sommes fiers de constater que la parité est équilibrée au sein de notre société de gestion, et plus particulièrement au sein des équipes d'investissement, où nous comptons 39% de femmes. Ces résultats nous permettent de nous situer favorablement par rapport aux objectifs de la Charte Parité de France Invest, qui vise à atteindre 40% de femmes au sein des équipes d'investissement d'ici 2030.

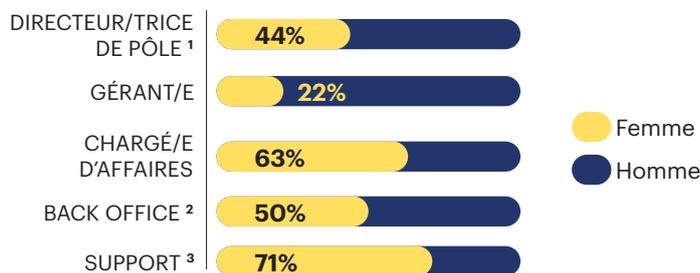
Il est également important de souligner que la Charte Parité de France Invest va au-delà des sociétés de gestion et met l'accent sur les résultats au sein des participations. Dans les entreprises soutenues par Smalt Capital, la sous-représentation des femmes dirigeantes demeure une préoccupation. De même, leur faible présence au sein des organes de décision est une réalité que nous observons avec regret et nous agissons auprès des sociétés de notre portefeuille pour inverser cette tendance.

### Auprès de nos participations ayant répondu au questionnaire



- **54% Mixité du board**  
présence de femmes au Conseil d'administration ou au Conseil Stratégique
- **56% Mixité des instances de direction**  
présence de femmes au Comité de Direction (opérationnel)

### Investir dans l'égalité chez Smalt Capital



<sup>1</sup> incluant la Directrice juridique

<sup>2</sup> services administratifs et financiers

<sup>3</sup> service juridique, RCCI, développement, marketing et communication, service client, services généraux

### LEVEL 20

Fondée en 2015 au Royaume-Uni, LEVEL 20 vise à accroître la diversité et à favoriser la présence des femmes aux postes clés du capital-investissement, avec pour objectif d'atteindre 20% de femmes à des postes seniors.

Chaque année, une collaboratrice de Smalt Capital participe à des événements de sensibilisation des étudiantes en école de commerce, pour les informer sur les opportunités de carrière dans ce domaine et les inciter à envisager une carrière dans le secteur du capital-investissement.

# ODD 6

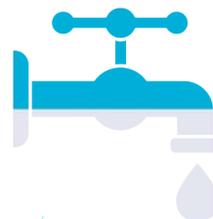
## Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'eau est un élément essentiel pour Smalt Capital, ancré dans l'ADN même de l'entreprise. Depuis ses débuts, nous avons concentré nos investissements principalement en Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, ainsi que dans des territoires insulaires comme la Corse et la Réunion, où nous disposons de bureaux et d'équipes dédiées. Cette présence géographique sur ces territoires nous a sensibilisés à l'importance de la préservation de l'eau et de l'assainissement.

Soucieux de l'environnement, nous nous engageons activement, à travers les entreprises que nous soutenons, dans la gestion des déchets et la promotion de filières de tri et de recyclage dans ces régions. Nous collaborons étroitement avec nos partenaires pour mettre en place des initiatives visant à réduire la consommation d'eau, à améliorer l'efficacité de son utilisation et à préserver les ressources hydriques pour les générations futures.

### Après de nos participations détenues par les fonds multi-sectoriels et ayant répondu au questionnaire

Près de 58% de nos participations ont mis en place un plan pour la réduction de l'eau. Cet engagement en faveur de la gestion durable des ressources en eau démontre l'importance accordée à cette problématique au sein des entreprises que nous accompagnons.



**58%**  
de nos participations ont mis en place un plan de réduction de la consommation d'eau en 2023

### Illustration d'un cas concret

Pour illustrer les actions entreprises par les participations de Smalt Capital afin de sensibiliser à l'économie d'eau, prenons l'exemple du secteur du tourisme en Corse, où la gestion de l'eau représente un enjeu stratégique crucial à moyen terme, tant pour les entreprises que pour ses habitants.

Les hôtels, campings et villages de vacances inclus dans notre portefeuille sont équipés de dispositifs de réduction de la consommation d'eau dans les espaces communs ainsi que dans les logements.

De plus, ils se conforment aux mesures de restriction établies par le gouvernement en cas de sécheresse, notamment en ce qui concerne l'arrosage des espaces verts et le remplissage des piscines. Par ailleurs, le choix des plantes joue un rôle crucial dans cette démarche : des espèces moins gourmandes en eau sont privilégiées en extérieur pour remplacer celles nécessitant davantage d'irrigation.

Les clients sont également sensibilisés à cette problématique, étant les premiers utilisateurs de ces infrastructures. Des campagnes d'affichage sont ainsi déployées pour sensibiliser la clientèle à l'importance de réduire sa consommation d'eau.



# ODD 7

## Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Depuis 2022, la société de gestion a créé un pôle spécialisé dédié aux énergies renouvelables, visant à accompagner le développement d'infrastructures ENR françaises. Cette nouvelle verticale dans notre activité est à l'origine de nos deux derniers fonds : SMALT ENR et ENERGREEN.

La thèse d'investissement de SMALT ENR et ENERGREEN repose sur le financement des infrastructures d'énergies renouvelables, soutenant ainsi les développeurs émergents en se concentrant sur des technologies matures. Ils interviennent principalement à travers des produits obligataires non dilutifs, investissant à la fois dans les phases de développement et de construction des actifs.

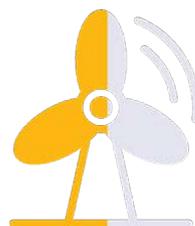


Il s'agit du nombre de foyers approvisionnés avec l'énergie renouvelable produite dans le cadre des investissements réalisés par le fonds SMALT ENR. Cette donnée concerne les 5 investissements du fonds au 31/12/2023.

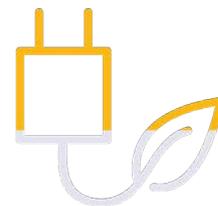


### Après de nos participations détenues par les fonds multi-sectoriels et ayant répondu au questionnaire

Un nombre important de nos participations reconnaissent l'importance de l'optimisation de leurs sources d'énergie. Près de 56% d'entre elles ont commencé une transition énergétique, que ce soit en recourant à des énergies renouvelables ou en renouvelant leurs flottes de véhicules, par exemple. De plus, l'efficacité énergétique est devenue une priorité, avec près de 58% des participations ayant lancé un plan d'amélioration dans ce domaine. Il est important de souligner que ces données ne concernent pas les investissements réalisés au travers des deux fonds de Smalt Capital dédiés à la transition énergétique, SMALT ENR et ENERGREEN.



**56%**  
de nos participations ont entamé une transition énergétique



**58%**  
de nos participations ont mis en place un plan d'amélioration de leur efficacité énergétique

# ODD 8

## Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Chez Smalt Capital, notre engagement envers l'ODD 8 est au cœur de notre démarche en tant qu'investisseurs financiers. Nous croyons fermement que l'investissement responsable va de pair avec la prospérité à long terme des entreprises et de la société dans son ensemble. En accompagnant nos participations dans leur croissance, nous mettons à leur disposition un réseau solide et une expertise approfondie, les aidant ainsi à développer leurs activités de manière plus efficace et responsable.

Pour concrétiser notre engagement en faveur de l'ODD 8, nous avons mis en place plusieurs initiatives au sein de Smalt Capital :

- **Politique de rémunération variable liée aux critères ESG** nous avons établi une politique de rémunération variable pour les gérants de fonds dédiés à la transition énergétique, liée au succès de l'intégration des critères ESG dans nos investissements et au suivi des indicateurs extra-financiers définis dans nos documents réglementaires.

- **Formation et développement professionnel** : nous accordons une grande importance au développement des compétences de nos collaborateurs. À travers notre programme de formations ESG, nous offrons deux sessions de formation par an à nos équipes, couvrant des sujets variés tels que la responsabilité sociale des entreprises, la durabilité environnementale et le partage de la valeur.

- **Protection sociale et bien-être des collaborateurs** : nous nous engageons à offrir à nos collaborateurs un environnement de travail sûr, inclusif et épanouissant. Nous proposons ainsi des dispositifs de protection sociale, tels qu'une retraite supplémentaire par capitalisation et un contrat de prévoyance santé, ainsi que des opportunités de formation et de développement professionnel tout au long de leur carrière chez Smalt Capital.



### Auprès de nos participations détenues par les fonds multi-sectoriels et ayant répondu au questionnaire



<sup>1</sup> intéressement, participations, PEE, PERCO

<sup>2</sup> BSPCE, attribution d'actions gratuites, stocks options, FCPE d'actionnariat salarié

# ODD 11



## Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

L'ODD 11 vise à créer des villes et des communautés ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables. Il s'agit de réhabiliter les villes et de planifier leur évolution de manière à offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport et aux espaces publics verts, tout en réduisant l'impact environnemental.

Chez Smalt Capital, nous illustrons cet ODD à travers nos investissements, notamment avec nos deux fonds Article 9 dédiés à la transition énergétique, SMALT ENR et ENERGREEN. Les entreprises accompagnées par ces fonds visent à proposer des solutions plus durables pour nos villes et notre système de production d'énergie.

### SILOSUN, un acteur de la transition énergétique, financé par le fonds SMALT ENR

SILOSUN se spécialise dans la transformation du bâti industriel en centrales solaires photovoltaïques, contribuant ainsi à la transition énergétique de nos territoires. Depuis sa création, SILOSUN a réhabilité des surfaces industrielles inutilisées en sources d'énergie locale et durable. En installant des bornes de recharge d'ombrières de parking, l'entreprise prépare également l'écomobilité des sites où elle intervient.

Sabri Khadhraoui, Dirigeant de l'entreprise, souligne que l'objectif actuel de SILOSUN est de contribuer à l'effort de réindustrialisation en rénovant les toitures des sites industriels des années 70. En échange de la rénovation et du désamiantage des toits, SILOSUN utilise ces espaces pour sa production d'énergie, fournissant ainsi de l'électricité locale et abordable à l'exploitant et aux entreprises avoisinantes.

Pour soutenir son développement, SILOSUN a fait appel à Smalt Capital via son fonds SMALT ENR.

« Smalt Capital a décidé de soutenir Silosun dans le cadre de sa stratégie de financement d'un portefeuille de projets ENR via le fonds SMALT ENR. Le positionnement de Silosun a immédiatement retenu notre attention. Nous sommes fiers d'accompagner des entreprises comme Silosun dans leur contribution concrète à la transition énergétique. »

**François de Fautereau**

Directeur d'investissement du Pôle transition énergétique



Illustration de la réhabilitation du bâti industriel par SILOSUN

# ODD 12

## Etablir des modes de consommation et de production durables



Notre engagement envers l'ODD 12 se traduit par notre volonté d'accompagner et de sensibiliser les dirigeants à adopter des pratiques de production et de consommation plus responsables. Nous encourageons activement nos partenaires à réfléchir aux pratiques mises en place dans leur processus de production et à identifier les mesures les plus efficaces pour produire et consommer de manière durable.

Chez Smalt Capital, plusieurs initiatives concrètes sont mises en place :

- **Achat de fournitures recyclées** : depuis plusieurs années, nous adoptons une approche proactive en matière d'achat responsable en privilégiant les fournitures recyclées pour nos collaborateurs.
- **Déplacements durables** : nous favorisons les voyages en train afin de réduire notre empreinte carbone et encourager des pratiques de déplacement plus respectueuses de l'environnement.
- **Recyclage** : nous recyclons les consommables tels que le papier, les cartouches d'encre, les piles et les capsules de café (cf. ci-dessous). Depuis 2023, nous avons changé de machine à café pour passer au café en grains. De plus, pour lutter contre l'obsolescence programmée, nous sélectionnons notre flotte d'ordinateurs et de téléphones en tenant compte de critères de réparabilité et de durabilité.
- **Charte d'achat responsable** : en 2023, nous avons formalisé notre engagement en faveur d'une politique d'achat plus responsable en élaborant une charte qui guide nos pratiques d'approvisionnement vers des choix plus durables et respectueux de l'environnement.



**202,70 kg**  
Papiers de bureau



**16 kg**  
Emballages carton



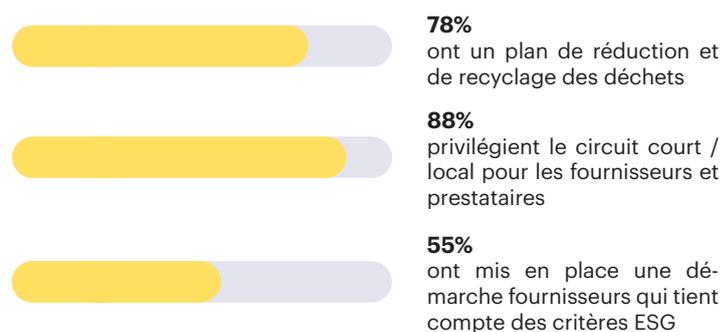
**2 kg**  
Bouteilles et canettes

Données issues de notre partenaire Recyflo pour l'année 2023

### Auprès de nos participations détenues par les fonds multi-sectoriels et ayant répondu au questionnaire

L'ODD 12 est : « un appel pour les producteurs, les consommateurs, les communautés et les gouvernements à réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à impacts environnemental et social de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits.»\*

Auprès de nos participations, les principaux indicateurs relevés sont les suivants :



**58%** de nos participations anticipent les risques et répondent aux exigences croissantes en matière de normes ESG. Elles développent de nouveaux produits et services selon une approche d'écoconception, démontrant ainsi leur engagement envers la durabilité et leur capacité à s'adapter aux défis à venir.

\* <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd12-etablir-des-modes-de-consommation-et-de-production-durables/>

# ODD 13

## Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



L'ODD 13 guide Smalt Capital dans toute sa stratégie, en encourageant à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs impacts. À notre échelle, cette orientation se reflète tant dans le suivi de nos participations que dans la gestion de nos fonds, qui s'engagent à promouvoir des objectifs en faveur de la lutte contre le changement climatique à travers des mesures concrètes telles que l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre et la mise en place d'objectifs de neutralité carbone.

Dans le cadre de l'élaboration de notre politique ESG, nous nous appuyons sur la réglementation relative à la finance durable ainsi que sur les normes et bonnes pratiques dictées par plusieurs organismes reconnus en matière d'engagement, notamment les Principes des Nations Unies et les Objectifs de Développement Durable pour l'Investissement Responsable.

Nous soutenons l'Accord de Paris sur le climat, qui vise à limiter le réchauffement mondial entre 1.5 et 2°C d'ici 2100. Smalt Capital s'applique également à suivre les directives de l'Article 29 de la loi relative à l'énergie et au climat du 8 novembre 2019, applicable depuis le 27 mai 2021, antérieurement connu sous l'Article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

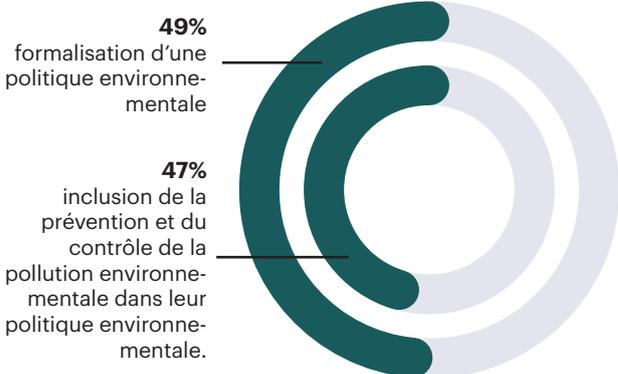
En interne, nous avons mis en place une commission ESG, composée de collaborateurs de divers services, chargée de superviser l'exécution et la réflexion sur de nouvelles initiatives liées à l'ESG. Cette commission guide nos efforts pour intégrer les préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance dans nos pratiques d'investissement et de gestion de fonds.

**Après de nos participations ayant répondu au questionnaire**, nous évaluons les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions à travers plusieurs indicateurs présents dans notre questionnaire ESG.

Tout d'abord, en 2023, 50% de nos participations ont élaboré une **politique environnementale**, contre seulement 37,5% en 2022. Parmi nos participations, 48% ont intégré la **prévention et le contrôle de la pollution environnementale** dans leur politique environnementale, un chiffre identique à celui de l'année précédente.

Nos participations évaluent également les **conséquences de leur activité sur l'environnement en mesurant leurs émissions de gaz à effet de serre (GES)** (12%) et leur impact sur la **biodiversité** (18%). Ces deux points constituent un axe d'amélioration pour nos investisseurs dans les années à venir dans le cadre du suivi de nos participations.

En ce qui concerne l'**anticipation des risques**, près de la moitié de nos participations (50%) a identifié les menaces liées au changement climatique pour ses activités : incendies, sécheresse, canicules, gel, tempêtes, précipitations intenses, érosion côtière, avalanches et fonte des glaciers, etc. Parmi elles, 72% ont élaboré des plans pour assurer la **résilience de leur entreprise face à ces défis**, notamment en sécurisant leurs approvisionnements, en adaptant leur production et en renforçant l'attractivité de leurs produits et services ainsi que de leurs circuits de distribution.



**11,8%**  
Mesure des émissions des GES



**17,6%**  
Mesure de l'impact sur la biodiversité



# Bilan 2023

Depuis 2019, nous évaluons les résultats ESG de nos participations au travers d'un questionnaire ESG diffusé à l'ensemble des dirigeants de notre portefeuille. Au fil des années, nous constatons une augmentation significative du taux de réponse, passant de seulement 7% en 2019 pour l'exercice 2018 à 78% en 2024 pour l'exercice 2023. Cette évolution illustre l'engagement et la sensibilisation croissante de nos participations aux enjeux ESG.

## Principales interprétations des résultats en 2023 de nos participations

### Environnement

Nous observons une augmentation significative du nombre d'entreprises ayant formalisé une politique ESG, passant de 37,5% en 2022 à 50% en 2023.

La majorité des entreprises en portefeuille a engagé une démarche de transition énergétique (56%), adoptant par exemple des sources d'énergie renouvelable ou renouvelant sa flotte de véhicules.

De même, 58% des entreprises ont élaboré un plan de réduction de la consommation d'eau, et 78% un plan de réduction et de recyclage des déchets.

Nous notons également une tendance à l'anticipation, avec 58% des entreprises développant de nouveaux produits ou services intégrant une démarche d'éco-conception (contre 55% en 2022). Parmi elles, près de 50% des entreprises identifient les risques liés au changement climatique dans leurs activités (incendies, sécheresses, canicules, gelées, tempêtes...) et environ 72% ont élaboré un plan pour assurer la résilience de l'entreprise, comparé à 35,3% en 2022.

### Social et Sociétal

On observe une préoccupation croissante des dirigeants pour le développement des carrières sur le long terme, avec près de 68% d'entre eux considérant cette dimension comme importante. En 2023, environ 59% des entreprises ont organisé des formations destinées à leurs salariés.

Bien que le partage de la valeur demeure relativement faible au sein de notre portefeuille, près de 10% des entreprises ont mis en place des dispositifs d'épargne salariale en 2023, comparé à 2,5% en 2022, allant au-delà des obligations légales. En ce qui concerne le suivi du bien-être des collaborateurs, environ 56% des dirigeants surveillent le taux de rotation du personnel en 2023. De plus, 4% ont créé des postes cette année-là, tandis que près de 68% suivent le taux d'accidents du travail et 48% surveillent le taux d'absentéisme. La dimension locale demeure également essentielle pour les entreprises, avec 88% d'entre elles privilégiant les circuits courts et les fournisseurs locaux.

### Gouvernance

De plus en plus d'entreprises mettent en œuvre une démarche de sélection des fournisseurs intégrant des critères ESG, passant de 35,3% en 2022 à 56% en 2023. La cybersécurité demeure un aspect crucial du développement des entreprises, avec près de 58% d'entre elles prenant des mesures pour protéger leur organisation. En ce qui concerne la composition des organes de gouvernance, 54% des entreprises maintiennent une mixité au sein de leur conseil d'administration ou de leur conseil stratégique en incluant des femmes. De même, près de 56% favorisent la mixité au sein des instances de direction, avec la présence de femmes dans les comités de direction.

**En conclusion, une dynamique positive s'est mise en place avec les entreprises financées, sur les critères ESG qui deviennent progressivement des éléments structurants. La mise en œuvre est souvent ralentie par le manque de ressources dédiées (financières et humaines). Chez Smalt Capital, notre volonté est de renforcer notre action en soutenant et en accompagnant les entrepreneurs dans leurs démarches RSE pour améliorer leur empreinte socio-économique et environnementale.**

# Réalisations ESG



## Bilan des actions ESG mises en place chez Smalt Capital

### Collaborateurs

**APSC** : Association du Personnel de Smalt Capital, similaire à un comité d'entreprise dans son fonctionnement, favorisant ainsi la cohésion des équipes via l'organisation d'événements

**Le sport** : Il occupe une place essentielle au sein de l'entreprise. De nombreux cours de sport sont proposés aux collaborateurs (natation, pilates, tennis), ainsi que des participations à des événements sportifs tels que le Défi Monte Cristo ou la Marseillaise des femmes en 2023

**Préparation à la retraite** : Offerte aux collaborateurs de plus de 55 ans

**Parité** : Un équilibre respecté globalement entre les hommes et les femmes en 2023

### Actions ESG internes

**Tri et recyclage** : Mise en place d'un système de tri pour les cartons et recyclage du papier, des piles et du matériel informatique

**Achats responsables** : Adoption de politiques d'achats responsables visant à privilégier les fournisseurs respectueux de l'environnement et des droits sociaux

**Déplacement en train** : Encouragement des déplacements en train pour réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels

**Formations** : Deux formations minimum organisées par an. En 2023, une formation sur la fresque du climat ainsi qu'une intervention d'une scientifique spécialisée sur les sujets environnementaux et leur impact sur notre société au sens large

**Protection sociale et bien-être des collaborateurs** : Environnement de travail sûr, inclusif et épanouissant. Retraite supplémentaire par capitalisation et un contrat de prévoyance santé. Opportunité de formation tout au long de la carrière chez Smalt Capital

### Ecosystème

**Participation et financement de plusieurs événements organisés par des acteurs du territoire** :

- Partenaire des « Rencontres de la finance verte et solidaire », de Gomet' Media

- Accompagnement de l'événement ACCE-DE organisé par l'association étudiante de KEDGE Business School

- LEVEL 20 : Prise de parole afin de sensibiliser les étudiantes au secteur du capital-investissement

- 100 000 ENTREPRENEURS : Intervention au sein des écoles (collèges, lycées et écoles supérieures) afin de présenter le secteur de la finance

- Ambition Capital : Adhésion et animation de l'association des acteurs du capital-investissement en région Sud

**Partenaire du Cercle des Nageurs de Marseille (CNM)** et accompagnement professionnel d'un sportif de haut niveau en natation

### Gouvernance

**Déontologie** : Adhésion de l'ensemble des collaborateurs à un code déontologique qui définit les règles visant à garantir le respect du principe de primauté de l'intérêt des clients et à prévenir les conflits d'intérêts

**Conflits d'intérêts** : Une politique de prévention permet de cartographier et de détecter les conflits d'intérêts potentiels, ainsi que de gérer, suivre et traiter ces derniers, y compris dans le domaine de l'ESG si Smalt Capital en identifie.

**Direction / Comité** : L'administration de la société est assurée par un Conseil d'Administration. Les dirigeants sont également administrateurs et sont impliqués dans différents comités internes ainsi que dans la commission ESG.

**Contrôle Interne & Contrôle des Risques** :

- Indépendance du dispositif de contrôle.
- Contrôle de l'ensemble des activités de la société.
- Rapport annuel aux instances dirigeantes.
- Disposition en interne d'une fonction permanente de gestion des risques opérationnels et financiers.

### Actions ESG

**Deux fonds dédiés à la transition énergétique** : SMALT ENR (2022) et ENERGREEN (2023), classés Article 9, soutenus par une équipe de gestion dédiée à cette classe d'actifs

Depuis 3 ans, tous les fonds mis sur le marché par Smalt Capital s'inscrivent dans une démarche engagée (ECO RESPONSABLE, 2021)

**Commission ESG** : Mise en place en 2020, elle se réunit au minimum deux fois par an, rassemblant plusieurs équipes de l'entreprise

**Politique ESG** : Renforcement annuel de la politique ESG. En 2023, trois ajustements réalisés : (1) Nouvelles exclusions sectorielles, (2) Intégration de la biodiversité, (3) Gestion des controverses

**Communication** : Smalt Capital est référencé dans l'annuaire ESG de CFNews depuis 3 ans. En 2023, publication du 3<sup>ème</sup> rapport ESG

### Les réussites en 2023 :

- SMALT ENR a déployé près de 30 M€ en moins de 10 mois, confirmant ainsi sa thèse d'investissement

- La note attribuée par les PRI

### Investissements

**Plan d'action ESG** : Tient compte à la fois de la taille et des moyens des sociétés financées. Accompagnement des participations dans la mise en place et le suivi d'un plan d'actions ESG tout au long de l'investissement. Indicateur de suivi : questionnaire ESG transmis annuellement.

Politique de rémunération variable liée aux critères ESG pour les Gérants des fonds dédiés aux ENR

**Formation des Gérants** : Formation continue des gérants pour renforcer leur expertise et leur sensibilisation aux enjeux ESG.

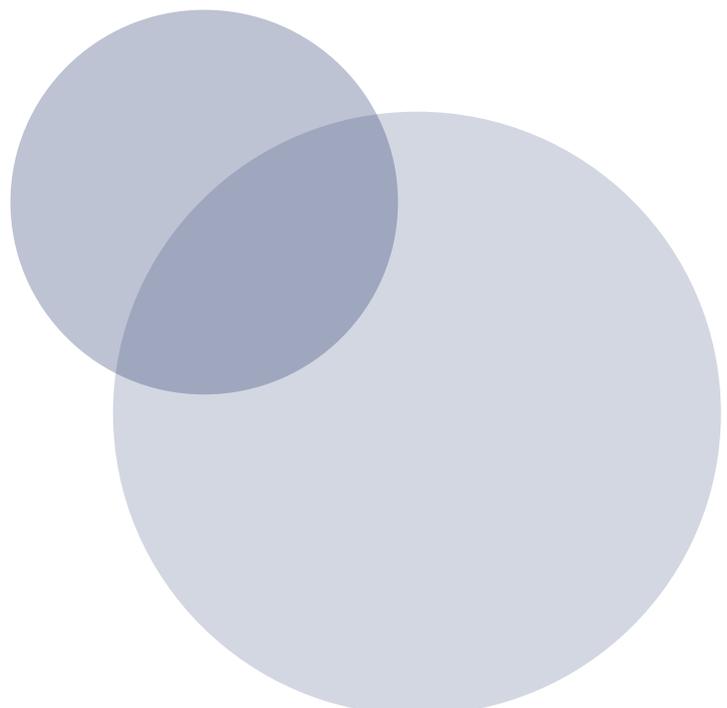
# Perspectives

L'année 2024 représente un nouveau défi pour Smalt Capital et ses participations en matière d'ESG. Le premier enjeu est de consolider les résultats positifs et de maintenir la dynamique actuelle. Le second consiste à améliorer les indicateurs présentant des scores encore faibles. Par exemple, bien que la biodiversité soit intégrée à notre politique ESG depuis 2023, désormais seules 18% de nos participations la prennent en compte dans leur développement. Cela souligne la nécessité de mieux sensibiliser les entreprises de notre portefeuille à cet enjeu.

En interne, Smalt Capital a pris l'engagement fin 2023 d'adhérer à l'initiative StOpE, coordonnée par l'AFMD (Association Française des Managers de la Diversité). Cette adhésion nous permet de rejoindre un réseau d'acteurs engagés au sein de notre écosystème et au-delà, renforçant ainsi notre impact positif sur la diversité et l'inclusion. Le collectif StOpE regroupe près de 270 signataires qui luttent ensemble contre le sexisme ordinaire en entreprise. Smalt Capital a signé l'acte d'engagement de l'initiative StOpE le 25 janvier 2024.

De plus, l'année 2023 s'est achevée avec des actualités qui confirment la bonne marche de nos actions ESG : la note attribuée par les PRI, l'investissement de près de 30 millions d'euros du fonds SMALT ENR et des résultats encourageants au global à la suite du questionnaire ESG complété par nos participations.

À l'aube de cette nouvelle année, nous nous engageons à poursuivre notre mission en faveur de l'intégration des critères ESG dans nos investissements et à renforcer notre partenariat avec nos participations pour promouvoir une croissance durable et responsable.





# Investir ensemble, pour demain



**SMALT**  
CAPITAL